



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Lubrifiant de moules - liquide F 1000 (F)  
Code-Nr. 106040

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Agents de démoulage

## 2. Identification des dangers

### Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R10  
Xi; R38  
N; R50/53  
Xn; R65  
R67

#### Phrases R

10 Inflammable.  
38 Irritant pour la peau.  
50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

**Xn** Nocif  
**N** Dangereux pour l'environnement

#### Phrases R

10 Inflammable.  
38 Irritant pour la peau.  
50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.



67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Phrases S

- 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.  
29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
43 En cas d'incendie utiliser du sable sec. Ne jamais utiliser d'eau.  
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.  
62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

heptan, Naphtha (Erdöl)

### 3. Composition/informations sur les composants

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
142-82-5	205-563-8	heptan	50 - 99	F R11; Xn R65; Xi R38; R67; N R50-53
64742-49-0	265-151-9	Naphta (pétrole) léger hydrotraité, naphta hydrotraité, à bas point d'ébullition (note P)	25 - 50	F R11; Xn R65; Xi R38; N R51/53; R67

#### Remarques complémentaires

< 0,1% Benzol (benzene)

### 4. Premiers secours

#### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau tiède et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Si le produit est avalé, ou si l'on vomit le produit, risque de pénétration dans les poumons (risque d'aspiration).

Ne pas faire vomir.

Traitement médical.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agents d'extinction appropriés

mousse

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

#### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

---

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

**Remarques diverses**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Les précautions individuelles**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**Les méthodes de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

---

**7. Manipulation et stockage****Précautions lors de la manipulation**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Protéger du rayonnement direct du soleil.

La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

---

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

**Protection respiratoire**

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre A/P2

**Protection des mains**

Chemikalienschutzhandschuhe sind in ihrer Ausführung in Abhängigkeit von Gefahrstoffkonzentration und -menge arbeitsplatzspezifisch auszuwählen.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.

**Protection des yeux**

lunettes avec protection latérale



#### Protection de la peau

vêtement de protection léger

#### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Etat

liquide

#### Couleur

blanchâtre

#### Odeur

de solvant

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>plage d'ébullition</b>	98 °C			DIN 53171	
<b>Point d'éclair</b>	> 23 °C			closed cup	
<b>Température d'inflammation</b>	215 °C			DIN 51794	
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	0,7 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	7 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	261 hPa	20 °C			
<b>Densité</b>	0,71 g/cm <sup>3</sup>	20 °C		ISO 2811	
<b>Solubilité dans l'eau</b>					non ou peu miscible

#### Danger d'explosion

Le produit est non explosif - pourtant on ne peut pas exclure le risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs.

## 10. Stabilité et réactivité

#### Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.

#### Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

#### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.



## 11. Informations toxicologiques

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant			
<b>Irritation des yeux</b>	Légère irritation (peau du lapin, pas d'irritation primaire).			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

### Constatations empiriques

La sensibilisation a été observée seulement chez les personnes hyper-sensibles.  
le produit est irritant pour les muqueuses

### Remarques générales

Le produit doit être manipulé en tenant compte des conseils de prudence usuels concernant les substances chimiques.  
La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive Préparations (1999/45/CE).

## 12. Informations écologiques

### Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.  
Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.  
D'où la distinction entre "déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

### Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

### Remarques générales

Entsorgung gemäß EG-Richtlinie 91/692/EWG.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Heptan, Naphtha (Erdöl)), 3, III, (D/E), Dispositions spéciales 640E, Code de classification: F1

### Transport maritime IMDG

UN 1993 FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Heptanes, Naphtha (Petroleum)), 3, III, MARINE POLLUTANT

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1993 Flammable liquid, n.o.s. (Heptanes, Naphtha (Petroleum)), 3, III

### Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)



---

## 15. Informations réglementaires

### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 96,1 %  
(composants organiques  
volatils)

---

## 16. Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 11 Facilement inflammable.

R 38 Irritant pour la peau.

R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.